



COMMUNE D'ICOGNE  
Rte de la Bourgeoisie 7 - 1977 Icogne  
Tél. 027 484 20 00 - Fax 027 484 20 09  
www.icogne.ch

## Rapport

### Bâtiment Bourgeoisial – abattoir

Le Conseil communal, dans le courant de l'année 2012, a mandaté un bureau d'architecture afin d'élaborer un avant-projet pour la rénovation complète du bâtiment Bourgeoisial ainsi que du congélateur-abattoir. Celui-ci a dû être abandonné en raison de son coût trop élevé.

Le besoin de créer un local où les archives les plus importantes seraient déposées après avoir été numérisées et cataloguées était devenu une nécessité. Actuellement, il n'existe pas d'inventaire détaillé des anciennes archives de la Commune d'Icogne et les documents anciens étant entreposés dans des cartons et répartis dans différents locaux, il était impératif de dresser un inventaire de ces archives et de les conserver de manière adéquate et à l'abri du feu.



Liaison archives-bâtiment Bourgeoisial

Le Conseil a décidé de mettre au budget un montant initial de Fr. 360'000.— pour la rénovation du congélateur-abattoir et l'ameublement. Suite à l'entrée des soumissions et comme le projet a évolué, le montant prévu initialement est passé de Fr. 360'000.— à Fr. 563'869.—, projet réalisé en une étape. Lors des travaux d'excavation, l'idée de créer une liaison entre les deux bâtiments s'est concrétisée.

Lors de cette rénovation, une surface de 40 m<sup>2</sup> était encore disponible pour l'aménagement d'une salle de réunion.

Dans cette optique, l'ancien abattoir a été refait à neuf. Une salle de réunion, un local d'archives anti-feu, un espace réservé au café d'Icogne pour le stock de matériel ainsi qu'un WC et local technique ont été aménagés.

Les coûts de cette réalisation se sont élevés à :

Rentrées des soumissions, y compris la liaison entre les deux bâtiments	Fr.	563'869.-
Travaux exécutés et facturés en 2013	Fr.	489'252.-
Travaux supplémentaires demandés par le Conseil en cours de réalisation	Fr.	42'478.-
Imprévus	Fr.	9'302.-

Le montant total des travaux est de Fr. 541'032.--.

Il reste encore à réaliser les aménagements extérieurs, prévus pour le printemps 2014. Par conséquent, un montant de Fr. 65'000.— a été prévu au budget 2014.

Icogne, le 7 février 2014